



PV COMITE DIRECTEUR

13 OCTOBRE 2025

**Présents/es : Danielle GILET - Thierry FOUSSARD - Jean-Paul DEMETZ - Emeline BOUDE –
Anilda SILORET – Gaëtan LETTIER - Serge GUIBERT**

Excusées : Chantal NOURRI – Vanessa ROUBY-LEBEAU

- Ré affiliation Pour Oya, le président l'an dernier était Valentin Dupont. Tel 06-03-74-52-80. Autre contact pour les compétitions Valentin Bonmort. Tel : 06-63-14-43-74. Puis Sergio les appelle pour les aider à se réaffilier & Beauvoir Demorgny Ludovic 06-78-44-12-48. Beach Hand et Handball à 7 (actuellement 4 licences en instance) sans réaction positive de leur part il faudra prévenir tous les clubs vendéens de ce fait

NB : Tous les matches loisirs doivent être déclarés dans Gesthand, la FDME n'est pas obligatoire

- Club de Luçon : 78 licences vs environ 130 à N – 1. Constat que beaucoup de clubs se plaignent de l'attitude mais pour autant très peu d'observations sont notées sur les FDME et très(trop) peu de rapports sont établis en cas d'incidents : Emeline va repasser le message lors d'une toute prochaine réunion d'arbitrage

- Médailles du travail :

Gaël 20 ans Philippe 35 ans (en 2026) le CA est-il d'accord sur le principe ?

La médaille d'argent est accordée après 20 années de services ;

La médaille de vermeil est accordée après 30 années de services ;

La médaille d'or est accordée après 35 années de services ;

La grande médaille d'or est accordée après 40 années de services.

- Si oui, êtes-vous d'accord sur l'attribution d'une prime ?

- Dans l'affirmative, il revient au CA de décider du montant des primes afférentes à ce type de médailles

Pour info au niveau de la Ligue, voici ce qui a été décidé et voté et que nous vous proposons de reprendre au niveau du Comité :

20 ans : Prime du ¼ du salaire brut du salarié concerné au moment de la médaille

30 ans : Prime d'un ½ salaire brut

35 ans : Prime d'un ¾ de salaire brut

40 ans : Prime d'une salaire brut complet.

Il revient au salarié de faire la demande lui-même.

Via ce lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Les gratifications allouées à l'occasion de la remise de la médaille d'honneur du travail ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu, dans la limite d'un montant correspondant à celui du salaire mensuel de base du bénéficiaire. La partie excédant cette limite est soumise à l'impôt sur le revenu.

RH : CCNS congés familiaux exceptionnels prévus dans la convention.

Axel a manifesté le souhait de rester au Comité après la fin de son alternance. En cas de vote favorable du CA il conviendra de prévoir un budget en conséquence les effectifs passant de 3.5 à 4 salariés. NB : il pourra s'agir d'un poste partagé avec une/des autres entités (CDOS)

Cahier de vacances : dossier suivi par Axel : 6.33 € pièce TTC 100 pièces mini. Ce projet est éligible à subventions

Play Box : Axel a négocié une réduction pour une manifestation organisée par Thomas le mardi 21 octobre prochain.

- Questions diverses : Match D2 La Roche le 25 octobre prochain, à ce jour le club de Foussais a réservé une quarantaine de places

Nos CTF proposent des formations aux cadres techniques des clubs avec peu de candidats à chaque session alors que des places sont libres,

Cadres techniques : Les Justificatifs des emplois du temps sont évoqués

11 Fauteuils vendus 5000 € par le CJVHB à La Chaize Danielle demande à Stévann qui avait fait l'achat initial

Proposition rencontre Samantha HERVY référente services civiques à priori le Comité n'est pas le bon interlocuteur, Danielle contacte Claude Delhomme référent du territoire dans ce domaine

- Tour des Commissions

Arbitrage Emeline : Les 15/11 sessions formation de base en présentiel JA adultes + 2 stages JAJ T3 groupe 2 pendant les vacances de la toussaint formateur : Erick Laruelle

Formation « Accompagnateur club » ensuite « Accompagnateur Ecole d'arbitrage » Formateur : Camille Cugnot dates et lieux à définir

Technique Anilda : Constat d'un fonctionnement en mode dégradé de la commission, les techniciens salariés des clubs étant déjà très pris au sein de leurs clubs

Stéphanie GUITTOT ex CTF intervention le lundi 3 novembre 19h30 avec invitation à tous les techniciens vendéens. Anilda va envoyer un mail à tous les responsables techniques du 85 dans les toutes prochaines heures

Les détections & sélections ont commencé 3 sites pour les garçons et deux sites pour les féminines



Réunion Angers devenir des intercoms : Ils sont amenés à disparaître sous leur forme actuelle. Les deux premiers disputent les finales à Bourges la 3^{ème} équipe devient celle du « territoire »

Sportive Gaëtan : Les poules U10 - U11F & Ecole de hand sont établies

Les règlements par catégorie sont prêts, reboucler avec Axel pour la publication sur le site Comité

Tirages coupes U17F et U19 & Seniors faits

La poule U19 expert est réduite à 4 équipes avec 3 accessions à l'inter saison ! La commission va réfléchir à la mise en place d'une formule permettant de ne léser aucun club

En catégories non compétitives : Noter au règlement qu'il est possible de mixer les équipes de deux clubs en cas de faible nombre de participants d'un des deux

Danielle habilitations Gesthand à compléter pour Tatiana, Gaëtan, Patrick

Finances Jean-Paul : En novembre la commission va commencer à se pencher sur le budget 2026

Fin de la réunion 22h22

Prochain CD le 1^{er} décembre